

Inspection de l'Education Nationale
 Circonscription de Gien
 Ecole Primaire Publique de Châtillon-sur-Loire
 Place du Champ de Foire
 45 360 CHATILLON-SUR-LOIRE
 13 classes



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 09 NOVEMBRE 2021.

Convocation adressée le **13 octobre 2021** par le Directeur de l'école.
 Le Conseil d'école s'est réuni le **mardi 9 novembre 2021**, à **17H45**, à l'école **Primaire Publique de Châtillon-sur-Loire**.
 Secrétaire de séance : **Mme Mylène BOURGOIN** (Professeure des Ecoles)

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
M. Christophe REDRON	Directeur
EDUCATION NATIONALE	
Mme Mylène BOURGOIN	Enseignante
Mme Marie-Hélène EMANUELLI	Enseignante
Mme Marlène FOURNIER	Enseignante
Mme Arielle HUEBER	Enseignante
Mme Anne-Laure JANNOT	Enseignante
Mme Cécile LAZZAROTTO	Enseignante
Mme Sabine LEGOFF	Enseignante
Mme Gaëlle LELIEVRE	Enseignante
Mme Emilie NEVES	Enseignante
Mme Coralie PERDIEUS	Enseignante
Mme Laure PINON	Enseignante
Mme Sybille PORTAL	Enseignante
M. Aurélien RAYMOND	Enseignant
INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE	
ELUS DU RPI	
M. Bernard BONNEFONT	Adjoint chargé des affaires scolaires
Mme MACÉ	Elue municipale (suppléant M. RAT)
PARENTS D'ELEVES	
Mme Stéphanie BINARD	Elue titulaire
M. Kevin BITON	Elu titulaire
Mme Mélanie BONSENS	Elue titulaire
Mme Angélique DURAND	Elue titulaire

Mme Jeanne FOUQUET Mme Aurélie GAILLARD Mme Valérie VITREY	Elue titulaire Elue titulaire Elue titulaire
LE DDEN	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme BLOUET (Absence excusée) Mme Séverine LAMY	Maire de St Firmin Représente du Maire de St Firmin
Mme Chantal SERANDAT	Représente du Maire de St Firmin
Mme DANGLETERRE	ATSEM
Mme MILLAURIAUX	ATSEM
Mme Marie DESPLAT (Absente)	Elue suppléante parents d'élève
Mme Sigrid PASDELOUP (Absente)	Elue suppléante parents d'élève

Membres absents

Nom	Qualité
Mme Isabelle BOURNOVILLE	IEN
Mme Cassandra BRIAND	Enseignante
Mme Justine CARRÉ	Enseignante
Mme Clarisse DURANTET	Enseignante
Mme X	Enseignante RASED
M. Emmanuel RAT (excusé)	Elu du RPI
Mme Florence BOUÉ	Elue parent d'élève
Mme Vanessa BUISSON	Elue parent d'élève
Mme Angélique DUSSAUTOIR	Elue parent d'élève
Mme Fanny LEYOUR	Elue parent d'élève
M. Kévin MERLOT	Elu parent d'élève
M. Davy VILLEDIEU	Elu parent d'élève
M ou Mme X	DDEN

En propos liminaire, le Président nomme Mme Mylène Bourgoïn (enseignante) secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Présentation du nouveau conseil d'école
- Approbation du PV du conseil d'école du 25 mai 2021
- Vie de l'établissement
- Projet pédagogique
- Vie scolaire
- Coopérative scolaire OCCE
- Travaux et aménagements
- Questions en lien avec les attributions du conseil d'école

1. Présentation du nouveau conseil :

Un tour de table est organisé pour installer les membres du nouveau conseil. Le président rappelle à l'aide d'un diaporama les principaux points de règlement et les attributions du conseil d'école.

2. Adoption du PV du dernier conseil d'école du 25 mai 2021 :

Le procès-verbal est approuvé, sans modification, à l'unanimité moins une abstention.

POUR : 22 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

3. Vie de l'établissement :

a. Effectifs de l'école :

MATERNELLE		ELEMENTAIRE CYCLE 2		ELEMENTAIRE CYCLE 3	
Classe	Effectif	Classe	Effectif	Classe	Effectif
Petite Section (Mmes LEGOFF/CARRÉ)	23	Grande Section / CP (Mmes P. NOU/DURANTE)	29 (11/9)	CM1 (Mme JANNOT / M. REDON)	25
Petite et Moyenne Section (Mme LELIÈVRE)	22 (12/10)	CP (Mme NÈVES)	24	CM1/CM2 a (Mme EMANUELLI)	22 (10/12)
Moyenne et Grande Section (Mme PERDIEJS)	24 (11/13)	CP/CE1 (M. RA/MOND)	23 (14/4)	CM1/CM2 b (Mme BOURGOIN/BRIAND)	23 (11/12)
Moyenne et Grande Section (Mme FOURNIER)	24 (11/13)	CE1 (Mme Portal)	23		
		CE2 a (Mme HUBÉRI)	26		
		CE2 b (Mme LAZAROTTO)	25		
TOTAL CYCLE 1	104	TOTAL CYCLE 2	127	TOTAL CYCLE 3	70
TOTAL ÉCOLE : 301 élèves dont 104 maternelles et 197 élémentaires					

Une information détaillée et argumentée du tableau des effectifs est proposée. En bilan de cette présentation, il ressort que les données restent légèrement supérieures aux prévisions de la DSDEN.

b. Protocole sanitaire

Le Directeur expose et argumente les mesures d'accueil proposées le jour de la rentrée. Ce point recueille l'approbation de l'assemblée.

Sont ensuite rappelés les principaux points du protocole de niveau 2 mis en œuvre du 02/09/21 au 03/10/21. Il est souligné que les désagréments qui ont pu impacter l'organisation habituelle de la structure et le moral des enfants ont fait l'objet d'une organisation et d'une attention particulière de la part de l'équipe enseignante en lien avec les services municipaux.

Le passage au niveau 1 du protocole (du 04/10/21 à ce jour) a permis d'assouplir ce cadre tout en maintenant la rigueur nécessaire au niveau du respect des gestes barrières.

La dégradation récente des indicateurs interroge l'assemblée qui comprend l'appel à la prudence de M. Redron. Un retour au niveau 2 est anticipé par chacun.

c. Visite de la structure par l'IEN

Mme Bournoville, nouvelle IEN de la circonscription est venue visiter l'établissement le 23 septembre dernier. Il est fait part aux membres du conseil de ses impressions positives à la suite de sa venue.

d. Présentation du RASED

Le rôle du RASED est expliqué aux membres du conseil à l'aide du diaporama ci-dessous, projeté lors du CE :

◦ Composition :

➤ Une psychologue scolaire : **Mme Jacquet**

Action de suivi psychologique, bilan psychométrique lié à l'orientation, etc.

Intervient tout au long de l'année sur demande des parents et/ou des enseignants.

Coordonnées : 02.38.37.02.73 ou rosed.briare@ac-orleans-tours.fr

RASED 5 square Foch 45250 BRIARE

➤ Une enseignante spécialisée (maître E) : **Mme BOUYET**

Interviendra lors du 2^e semestre par petits groupes sur des élèves ayant des difficultés d'apprentissage transversales qui perdurent afin d'apporter des remédiations globales. Ces élèves, dont l'engagement des familles est volontaire sont signalés au réseau par les équipes enseignantes.

e. Exercices de sécurité (PPMS¹ et évacuation incendie)

Les documents font l'objet d'une mise à jour à chaque début d'année scolaire par le Directeur de l'école.

Plusieurs exercices, en nombre réglementaire, doivent être organisés dans l'année dans le respect des délais de rigueur imposés par les textes.

L'objectif de ces exercices est exposé : permettre la mise en œuvre pratique des protocoles liés aux différentes situations d'urgence (incendie, intrusion malveillante, attentat, risques climatiques ou chimiques) afin de créer des automatismes et corriger d'éventuelles conduites non appropriées.

Le 1^{er} exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 24 septembre dernier dans le calme. Quelques points à améliorer, notés dans le compte-rendu d'exercice transmis à l'inspection, ont fait l'objet d'un rappel et d'un travail interne sur les procédures (dont l'écrit bilan a été présenté en conseil des maîtres).

Deux autres exercices (dont un sans signalement préalable aux personnels) auront lieu durant l'année.

Le vendredi 15 octobre a eu lieu le 1^{er} exercice Attentat-Intrusion malveillante. Le scénario choisi prévoyait de "se barricader" en classe et faire silence dans l'attente des secours.

Les consignes ont été totalement respectées par les élèves d'élémentaire.

En maternelle, cet exercice est réalisé sous forme de jeux pour ne pas inquiéter les élèves.

A la suite de cet exercice, une réflexion est en cours avec collaboration avec la mairie pour améliorer les moyens de diffusion interne de l'alerte.

Le prochain exercice PPMS portera sur un scénario de type Risques Majeurs.

f. Présentation du registre RSST

Face aux interrogations lors de la présentation de ce point, le rôle du registre est rappelé aux membres du conseil. Il s'agit d'un document officiel dans lequel chaque agent et usager peut consigner, sous forme de fiches, **tout événement susceptible d'altérer la sécurité, de dégrader la santé** de tout un chacun. **Sa présence sur tous les lieux de travail est une obligation.** Le Directeur indique qu'il est actuellement disponible dans le bureau de l'école.

g. Règlement Intérieur de l'école

¹ PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité soit IA (Intrusion Attentat) ou RM (Risques Majeurs).

Aucun changement majeur n'est apporté à celui en vigueur en 2020/2021 en dehors d'une mise à jour de l'organisation des APC et d'un standard téléphonique unique (pour la maternelle et l'élémentaire)².

Le Directeur indique qu'une réflexion sera engagée concernant d'autres points du RI (encouragements, réprimandes, informations aux parents). Il précise que les temps de concertation (ex : conseil des maîtres) permettront d'élaborer des propositions pour l'an prochain.

Le règlement pour l'année scolaire 2021/2022 est mis au vote.

POUR : 23 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4. Projet pédagogique :

a. **Rôle et choix des APC**

L'organisation horaire a été présentée sur le point précédent.

Un diaporama est projeté pour indiquer le rôle des APC et présenter les choix de modules réalisés par les enseignants pour cette année. Chacun d'eux est invité à prendre la parole pour préciser ses objectifs et répondre aux questions éventuelles.

b. **Voyages, sorties et interventions extérieures**

Deux tableaux récapitulatifs sur les actions prévues à ce jour sont présentés :

Nom de la sortie	Date	Classe(s)	Type de sortie
Classe Découverte (Mer)	Du 15/10 au 22/10/2021	CM1/CM2a	Avec nuitée/Avec transport
Projet <i>randonnées</i>	Sur l'année scolaire d'octobre à juin	2 classes (PS et PS/MS)	Sans nuitée/Sans transport
Projet <i>Marionnettes</i>	15 et 16 novembre 2021	4 classes de cycle 1	Sans nuitée/Sans transport
Projet <i>Théâtre</i>	Jeudi 25 novembre 2021	2 classes de CE2	Sans nuitée/Avec transport
Spectacle <i>Lili à l'infini/Mue Cie</i>	Vendredi 03 décembre 2021	Tous les élèves du cycle 1	Sans nuitée/Avec transport
Projet <i>Hydroloire et maison inondée</i>	Vendredis 12 et 19 novembre Vendredi 03 décembre	2 classes de CM1/CM2	Sans nuitée/Sans transport
Projet <i>Odonates</i>	Jeudi 19 mai 2022 Lundi 23 mai 2022 Jeudi 2 juin 2022	2 classes de CM1/CM2	Sans nuitée/Sans transport

Sorties et voyages

² Information pour laquelle les familles ont été prévenues sur la note de rentrée.

Interventions extérieures

Nom de l'intervention	Périodicité	Classes
Musique et chant chorale	Toute l'année Lundi matin Cycle 3 Lundi et Vendredi après-midi Cycle 2	Cycle 2 et 3
Théâtre et langage oral	De novembre 2021 A juin 2022	2 classes de CE2
Natation	1er trimestre : Du 06/09/21 Au 26/11/21	6 classes : GS/CP , CP, CP/CE1 CM1, CM1/CM2 A et B
Initiation Handball	De novembre 2021 A mai 2022	4 classes : CE1, CM1 CM1/CM2 A et B
Initiation Badminton	De novembre 2021 A juin 2022	6 classes : GS/CP , CP, CP/CE1 CE1, CE2 A et B
Autrement Classique (musique)	Vendredi 26 /11 / 2021	De 2 à 5 classes Du CE2 au CM2
MPF45 (ex BPDJ) Education civique et climat scolaire	Lundi 31 / 01 / 20202	3 classes de cycle 3

La diversité et l'accès à au moins une action pour chaque classe en fonction de l'âge des élèves et des projets pédagogiques sont deux éléments mis en avant et appréciés par tous.

Les enseignants sont invités à exposer les actions où ils sont engagés.

Avec accord du conseil, un focus est réalisé concernant les objectifs et retours de la classe de découverte des CM1/CM2 de Mme Emanuelli qui a eu lieu la semaine avant les vacances d'Automne.

Le Directeur conclut ce point en exposant les cadres légaux encadrant ces actions (conventions avec les intervenants, vérifications FIJ AIS, autorisations de sortie, etc.).

5. Vie Scolaire :

Au niveau de l'organisation, aucun changement majeur n'est constaté.

Arrivé à la rentrée dans la structure, le Directeur propose à l'assemblée de présenter ce point plus en détail lors d'un prochain conseil d'école, ce qui lui permettra d'affiner ses observations et d'échanger plus avant avec les partenaires concernés.

L'assemblée donne un avis favorable à cette proposition.

6. Coopérative scolaire :

Accompagnés d'un diaporama, les objectifs et le fonctionnement de cette association à but non lucratif au service de l'école sont présentés.

Les membres du conseil sont informés du compte-rendu financier de la coopérative³, des principales sources de recettes⁴ et de dépenses⁵ ainsi que du montant alloué cette année pour chaque élève (à titre indicatif)⁶.

Pour 2020/2021, les deux mandataires désignés sont Mme Portal et M. Redron. Les comptes complets de la coopérative sont à disposition de chaque membre de l'association (adulte, élève) sur demande auprès de M. Redron.

7. Travaux et aménagements :

Parole est donnée à M. Bonnefont, chargé aux affaires scolaires et représentant du RPI, pour présenter les principaux travaux réalisés et leurs coûts pour la collectivité.

Il s'agit principalement de la rénovation du toit du restaurant scolaire durant les vacances estivales et de l'entretien régulier de l'école (petits travaux, peintures, etc.). Il rappelle l'impact de la crise sanitaire dans le retard pris par certains chantiers.

M. Bonnefont accuse bonne réception des demandes d'aménagement et/ou de rénovation faites par les enseignants depuis la rentrée et transmises par le Directeur. Les services municipaux se mettront en lien avec l'équipe enseignante pour leur mise en œuvre.

Au nom de tous, le Directeur remercie, au travers de leurs représentants, les Mairies de Châtillon et St Firmin de leur engagement pour l'école.

8. Questions en lien avec les attributions du conseil d'école :

Le Directeur informe le conseil d'école du recrutement, en emploi Service Civique, de Mme Brunet qui a pris ses fonctions la veille au 08 novembre.

Invités à prendre la parole, les élus des parents d'élève présentent deux projets à réflexion (banc des copains, petit déjeuner à l'école). La mairie et l'équipe pédagogique prennent note de ces propositions qui seront étudiées dans les instances qualifiées.

En lien avec un débat sur la sécurité du chemin du Pâtis et un courrier des enseignants pour alerter sur les stationnements abusifs sur la voirie lors des sorties scolaires sur la commune, les représentants de la Mairie recueillent les

³ Solde au 1^{er} septembre 2021 : 14 155, 21 contre 10 393,06 au 1^{er} septembre 2020.

⁴ Subvention des mairies, dons libres des familles, vente de photographies.

⁵ Transport et coût des sorties (intervenants, entrées), ingrédients et matériel pour les projets de classe.

⁶ 25 euros par élève pour l'année 2021/2022.

constats et les propositions émises. Des réponses seront apportées et l'École sera associée sur les champs d'action relevant de sa responsabilité.

A Châtillon-sur-Loire, le 19 novembre.

Le Directeur de l'école, président de séance

Prénom, NOM , signature



Christophe REDRON

Le secrétaire de séance,

Prénom, NOM, signature

Mylène BOURGOIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Mylène Bourgoïn', written in a cursive style.